

ASSOCIATION NETLIBRE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 127 rue Dupaty, Appartement 31, 33300 Bordeaux

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Réunie le 15 mai 2026 au siège social

Le 15 mai 2026, à 18h00, les membres de l'association NETLIBRE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège de l'association, sur convocation individuelle adressée par le Président en date du 30 avril 2026. L'Assemblée Générale est présidée par M. Mounir Ennachat, Président de l'association. Le secrétariat de séance est assuré par M. Khalil Ennachat, Secrétaire.

Le Président constate que la majorité des membres actifs de l'association sont présents ou représentés. Le quorum fixé par l'article 8 des statuts étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

1. ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral et d'orientation présenté par le Président.
2. Présentation du Rapport annuel d'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.
3. Présentation du Rapport financier 2025, lecture des comptes (bilan, compte de résultat) et approbation des comptes de l'exercice clos.
4. Affectation du résultat comptable de l'exercice 2025.
5. Présentation du budget prévisionnel 2026, du plan de financement et des demandes de subvention en cours (notamment Mairie de Bordeaux).
6. Modification de l'objet de l'association et mise à jour des statuts.
7. Questions diverses.

2. DÉLIBÉRATIONS ET DISCUSSIONS

2.1 Rapport moral et d'orientation

M. Mounir Ennachat expose les grandes orientations stratégiques de l'association pour l'année 2026, axées sur l'extension du réseau partenarial d'inclusion numérique à Bordeaux-Nord et le démarrage prochain de l'accompagnement à domicile à destination des seniors et personnes assujetties à l'exclusion numérique (SAP).

2.2 Rapport d'activité

Le Président présente le rapport d'activité 2025, marqué par la réussite du partenariat avec le Centre Social et Familial Bordeaux-Nord (CSBN), la conception du site internet csbn.org et la gestion de leur newsletter.

2.3 Rapport financier et comptes 2025

Le Président-Trésorier présente les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025. L'association dégage pour son premier exercice comptable un excédent d'exploitation net de 1 485,03 €. Cet excédent a permis le financement de l'ordinateur

portable de l'association, immobilisé à l'actif pour une valeur de 1 205,57 €. La trésorerie disponible en banque à la clôture de l'exercice s'établit à 262,26 €.

2.4 Budget prévisionnel et subventions

Le Président présente le plan de développement d'atterrissage pour 2026 intégrant l'attribution de l'aide de 4 000,00 € par Bordeaux Métropole, indispensable au démarrage de notre futur véhicule d'intervention.

2.5 Modification de l'objet social

Afin de refléter l'évolution des activités (notamment l'agrément SAP et les nouvelles orientations), le Président propose une mise à jour de l'objet de l'association.

3. RÉOLUTIONS VOTÉES

- **Première Résolution (Approbation du Rapport Moral) :**

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le rapport moral et d'orientation présenté par le Président.

- **Deuxième Résolution (Approbation du Rapport d'Activité 2025) :**

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le rapport d'activité de l'exercice 2025 tel qu'il a été présenté.

- **Troisième Résolution (Approbation des comptes de l'exercice 2025) :**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, faisant apparaître un résultat excédentaire de 1 485,03 €. Elle donne quitus entier au Président-Trésorier pour sa gestion.

- **Quatrième Résolution (Affectation du résultat comptable) :**

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'intégralité de l'excédent de l'exercice 2025, soit 1 485,03 €, aux fonds associatifs sans droit de reprise, portant ces derniers à un montant total consolidé de 1 510,03 € au bilan de l'association. Adopté à l'unanimité.

- **Cinquième Résolution (Approbation du budget et des subventions) :**

L'Assemblée Générale valide le budget d'atterrissage 2026 et autorise le bureau à déposer toutes les demandes de subventions d'exploitation requises pour assurer la continuité opérationnelle du projet de Netlibre (notamment Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux). Adopté à l'unanimité.

- **Sixième Résolution (Modification de l'objet social) :** Pour se conformer au développement des activités, l'Assemblée Générale décide à l'unanimité de modifier l'objet de l'association. L'ancien et le nouvel objet se présentent comme suit, conformément à la demande de la Préfecture :

- **Ancien objet :** « netlibre est un projet social informatique se basant sur les systèmes libres et gratuits pour lutter contre l'obsolescence programmée et licences payantes ; créer un espace public numérique pour aider et former les novices aux démarches administratives numériques »

- **Nouvel objet** : « lutter activement contre l'illectronisme en proposant un accompagnement de proximité pour des initiations informatiques, des accompagnements numériques et démarches administratives dématérialisées ; reconditionner des pcs d'occasion sous le système d'exploitation libre linux et s'inscrire dans la politique de transition écologique, de sobriété numérique et d'économie circulaire ; agir avec le dispositif de services à la personne (sap) pour veiller à l'autonomie des seniors et des publics fragiles sur le territoire ; médiation numérique et maintenance locale à travers des partenariats locaux (associations et collectivités) »

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h00. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal destiné à servir et valoir ce que de droit.

Fait à Bordeaux, le 15 mai 2026

Le Président de séance

Mounir Ennachat

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Secrétaire de séance

Khalil Ennachat

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Khalil' with a stylized flourish underneath.